

est question d'un HASTERT originaire de Remich. (3) Nous supposons que dans les deux cas il s'agit du même Hermann Hastert, marchand et maître des métiers qui, en 1696, se fit construire une maison dans la nouvelle rue Monterey et qui, à ces fins, contracta un emprunt chez l'abbé de Munster Willibrord Cuno. (4)

PIERRE I

Un acte de 1721 mentionne le premier Hastert prénommé PIERRE, ainsi que sa femme née Marie REUTER, comme étant au service de l'abbaye de Munster. D'après l'abbé REUTER, ce Hastert aurait été originaire de Steinheim, où vivait un JEAN-ADAM Hastert (qui n'était pas un ascendant mais bien un frère ou cousin de Pierre I) et qui avait épousé en 1734 Odile Funck de Bech. (10)

PIERRE II

(† 1783)

HASTERT PIERRE II^o), qui acquit le droit de bourgeoisie en 1742, et qui était marié à Marie MORIS, s'établit en 1748 comme fermier à l'abbatiale « Brückermillen », (11) située au Grund à proximité de l'ancien pont romain dont on trouva les premières traces au 11e siècle.^{oo}).

Ce qui est établi, c'est que les époux Hastert-Moris étaient les parents de Régine Hastert, née au Grund et qui épousa Thomas ANCEAUX, sculpteur sur bois comme son père Nicolas, auteur, entre autres, des décorations des portes, fenêtres et boiseries du refuge de St-Maximin, aujourd'hui ministère des Affaires étrangères. (12)

Pierre Hastert II épousa en secondes noces Anne BOLY (1748-1812 ou 1813.^{ooo})

^o) M. KOLTZ a fait erreur dans l'énumération des premiers Hastert, en omettant le premier, Hastert-Reuter ; toutefois, en donnant à Hastert-Boly le numéro II, revenant à Hastert-Moris, il a rétabli l'exactitude de la nomenclature des Hastert, à partir de Pierre Hastert-Colling (III).

^{oo}) Des liens de parenté seraient encore à établir entre ce couple et : la dame Hastert, épouse de Fr. KAYSER, qui demeurait en 1766 avec son mari au No 7 de la rue St-Ulric; (13) le boulanger Michel Hastert de qui la maison fut endommagée par un obus pendant le siège le 21/5/1795 (14) et qui fut un de ces citoyens « chargés de famille », invités à la Fête républicaine dite « des époux » du 29/4/1798 (15) (nous en reparlerons quelques pages plus loin, en note); Guillaume Hastert (1767-1787), vicaire à l'église St-Nicolas. (16)

^{ooo}) Les Boly étaient d'une assez vieille famille de la ville ainsi qu'il résulte d'un acte Pierret du 20. 10. 1719, suivant lequel les héritiers d'EDMOND Boly constituaient au métier des boulangers une rente à raison d'un capital de 140 florins de Brabant. Cette somme fut rem-